

Crassule de Helm

Crassula helmsii (Kirk) Cockayne

F₃₋₂₂

Description

Nom français : Crassule de Helm
Famille : Crassulacées
Origine : Australie et de Nouvelle-Zélande

Espèce exotique envahissante dont il est prouvé qu'elle cause des dommages à l'environnement selon la liste établie par l'OFEV (OFEV 2022). **Sa mise en circulation et sa plantation sont interdites** selon l'art. 37, LPrPNP (al. 2 : prévention, al 3 : vente, plantation). Des mesures visant à lutter contre cette espèce doivent être entreprises (voir la fiche de lutte de l'espèce).

Caractéristiques morphologiques

Type

Plante herbacée.

Tige

Les tiges peuvent être rampantes ou flottantes. Les formes de croissance s'adaptent au milieu. La forme immergée se développe à partir d'une rosette basale à partir de laquelle partent de longues tiges aux feuilles éparses. Si la plante se développe en eau peu profonde, elle forme alors des peuplements denses aux tiges courtes. La forme semi-terrestre arbore des tiges qui peuvent être rampantes ou dressées aux feuilles charnues de couleur vert jaunâtre.

Feuilles

De couleur vert jaunâtre, les feuilles sont opposées, linéaires à lancéolées et charnues.

Fleurs

Les fleurs, solitaires, sont blanches ou rose clair et se situent à l'aisselle des feuilles.

Floraison

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

Fruits

Follicules

Habitat

La crassule de Helm possède une large amplitude écologique. Dans ses contrées d'origine, cette espèce colonise les plans d'eau calme, les zones marécageuses ou tourbeuses et les berges boueuses des plans d'eau ainsi que les canaux, les fossés d'irrigation et les zones côtières humides. Elle peut résister à des périodes de sécheresse prolongées et semble tolérante au manque de lumière. La crassule de Helm supporte des eaux acides à alcalines et tolère même l'eau saumâtre. Cette espèce survit également au gel.



© Andreas Gygax



© Benjamin Blondel



© Laurent Pénichou

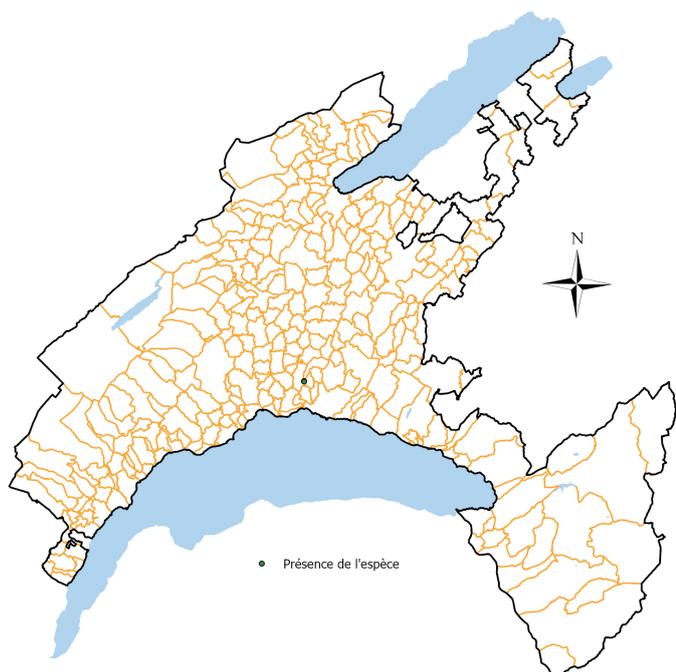


Mode de reproduction et dissémination

En Europe, la crassule de Helm se reproduit végétativement (bouture). Un très petit fragment suffit à générer une nouvelle plante. Ces fragments peuvent s'accrocher à la fourrure des animaux sauvages ou du bétail ainsi qu'au plumage des oiseaux d'eau et permettre ainsi à cette espèce de coloniser de nouveaux milieux. Une observation effectuée au Royaume-Uni relate la production de turions (bourgeons) à l'extrémité des tiges en automne. Ces turions se détachent ensuite de la plante-mère et flottent à la surface de l'eau avant de donner naissance à de jeunes pousses. La crassule de Helm produit également des graines mais un doute subsiste quant à leur viabilité.

Cette espèce est encore commercialisée via le commerce en ligne pour l'aquariophilie et l'aménagement d'étangs de jardins ce qui favorise son expansion.

Distribution dans le canton de Vaud (Etat 2024)



Espèce proche (confusion possible)

Les tiges immergées de la crassule de Helm peuvent être confondues avec celles de différentes espèces d'étoiles d'eau (*Callitriche spp.*) indigènes.

Dangers et raisons d'agir

Santé

Aucun effet sur la santé humaine et animale n'est connu.

Economie

Les populations denses et monospécifiques de la crassule de Helm perturbent l'écoulement de l'eau des systèmes de contrôle des inondations (fossés de drainage) en ralentissant le débit des cours d'eau et des canaux d'irrigation par la formation de barrages. La décomposition des plants de la crassule de Helm entraîne une diminution de la concentration de l'oxygène présent dans l'eau ce qui affecte l'ensemble de l'écosystème aquatique.

Biodiversité

La crassule de Helm est une espèce hautement compétitive qui supprime les plantes indigènes et finit par les faire disparaître. A la longue, l'ensemble de l'écosystème est touché et certains organismes aquatiques comme certains insectes, les amphibiens ou les poissons pourraient à leur tour disparaître.

Information, contacts

Info Flora : <https://www.infoflora.ch>

Direction générale de l'environnement
Division Biodiversité et Paysage (BIODIV)



Impressum

Editeur : © Direction générale de l'environnement (DGE) - Division Biodiversité et Paysage, 2024

Document réalisé sur la base des fiches d'information Info Flora 2014.

Conception graphique : Atelier Nature et Paysage

Carte : © Info Flora et DGE-BIODIV